

Des militaires français tabassés par des voyous et pas de descente punitive dans la Cité ?

écrit par Cril17 | 18 septembre 2018

Pendant que Macron continue le très vieux monde, et crache sur l'armée en ressuscitant l'affaire Audin, nos soldats sont massacrés par des bandes de voyous sur notre propre sol :

Castres (81) : deux militaires sauvagement tabassés à coups de barre de fer et de manche de pioche par 20 individus

Par [Koba](#) le 17/09/2018

12h14



Les deux hommes ont expliqué avoir été pris à partie par une vingtaine d'individus qui auraient reconnu leur tenue de sport militaire.

L'agression de deux soldats qui venaient faire leur footing dimanche à Castres (Tarn) est liée à un « différend privé », a appris franceinfo auprès de l'armée de terre lundi. Il ne s'agit pas d'un acte ciblé contre des militaires.

Ils ont indiqué avoir été roués de coups, notamment à l'aide de barres de fer, de pierres, et de manches de pioche. Les deux militaires du 8e régiment de parachutistes d'infanterie de marine (RPIMA) souffrent de multiples contusions, mais leurs jours ne sont pas en danger.

<http://www.fdesouche.com/1074041-castres-81-deux-militaires-sauvagement-tabasses-a-coups-de-barre-de-fer-et-de-manche-de->

Note de Christine Tasin.

On les a émasculés, ou quoi, nos petits militaires ? Il n'y a pas si longtemps, une attaque de ce genre était évoquée dans les journaux parce que suivie immédiatement ou presque par une descente de la moitié du régiment dans la Cité d'où venaient les agresseurs.

Agresseurs qui auraient réfléchi à deux fois avant et de s'attaquer à nouveau à des militaires; mais aussi à quelques Français que ce soit à dix lieues à la ronde.

Mais non, ils ont été lobotomisés, ils ne savent plus que pleurnicher en léchant leurs plaies, en donnant des interviews, tandis que leurs chefs sont contents : ils sont obéis et on ne leur enverra pas depuis Paris une affectation dont ils ne veulent pas.

Que des lâches. Que des castrés.

Je sais pertinemment bien ce qui arrive à ceux qui osent régler leurs comptes.

<http://resistancerepublicaine.com/2018/09/17/5-ans-dinterdiction-dexercer-requis-contre-un-gendarme-pour-une-gifle-donnee-a-un-voyou/>

Mais plusieurs dizaines d'engagés qui désobéissent, que risquent-ils ? Le trou et l'absence de permission pendant quelques semaines ? Et alors ?